

Intendant/intendante avec brevet fédéral 80%

Dans l'établissement médico-social du Ried (EMS Ried), à Bienne, nos pensionnaires apprécient d'être estimés et de se sentir chez eux. Pour notre exploitation dynamique et axée sur l'avenir, nous recherchons un intendant ou une intendante pour le **1^{er} avril 2010** ou selon entente.

Vos tâches principales: le domaine d'activités multiples englobe les tâches générales de nettoyage dans les chambres des pensionnaires et les locaux communs. En qualité de suppléant/suppléante à la direction de la lingerie, vous assumez également la coordination quotidienne. À la salle à manger et à la cafétéria, vous prenez soin de nos pensionnaires avec des douceurs et un sourire.

Nos exigences: vous travaillez volontiers avec des personnes âgées pour lesquelles vous savez faire preuve de patience. De langue française ou allemande, vous avez de bonnes connaissances verbales de l'autre langue officielle. Vous appréciez le travail d'équipe, faites preuve d'engagement, avez conscience de vos responsabilités et savez travailler de manière autonome. L'approvisionnement en linges vous intéresse et vous avez du flair pour un service soigné. De nature flexible, vous travaillez aussi volontiers selon des horaires irréguliers ainsi que les dimanches et jours fériés selon le plan de service.

Vos conditions de travail: nous vous proposons une activité multiple et intéressante. Le salaire et les prestations sociales sont conformes aux directives de la Ville de Bienne.

Votre prochaine démarche: pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser directement à Madame Helene Frommherz (direction de l'intendance) ou à Monsieur Daniel Stäheli, responsable de l'établissement, tél. 032 344 20 70. Si besoin, vous pouvez télécharger un formulaire de candidature à partir du site de la Ville de Bienne. Veuillez adresser votre dossier complet avec photo à: **Ville de Bienne, Homes municipaux pour personnes âgées, rue Centrale 60, case postale 1520, 2501 Bienne, www.biel-bienne.ch.**



